

**Monsieur Bruno DRAY**  
Résidence Sélimonte  
14, avenue de la Rostagne  
06160 JUAN-LES-PINS

Nice, le **11 FEV. 2005**

Cher Monsieur,

Par un courrier parvenu à mon Cabinet le 28 janvier 2005, vous avez eu l'amabilité de me transmettre votre ouvrage intitulé « Sur les pas de ...Babel », ce dont je vous remercie.

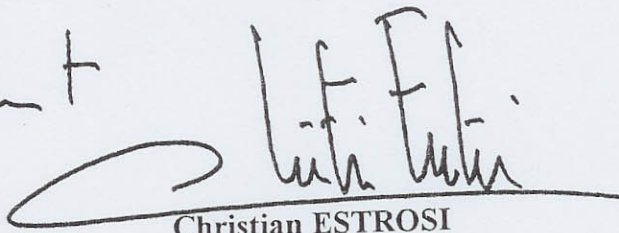
Je vous félicite pour la qualité de cet ouvrage, véritable dénominateur commun de nos civilisations, qui voit le jour au moment de la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

Comme vous le savez, le Conseil général, à cette occasion, a renouvelé, son engagement dans la lutte contre l'antisémitisme, en étant le seul département à offrir au plus grand nombre d'enfants la possibilité d'approcher avec lucidité et courage les conditions dans lesquelles l'irréparable a pu être commis.

Les collégiens des Alpes-Maritimes ont ainsi ouvert la voie des chemins de la mémoire contre les outrages de l'oubli, pour enrayer à jamais la naissance d'idéologies fondées sur l'exclusion et la haine.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*



**Christian ESTROSI**  
Député des Alpes-Maritimes